

Québec, le 26 novembre 2018

Monsieur Carol Jolin
Président
Assemblée de la francophonie de l'Ontario
435, rue Donald, bureau 336
Ottawa (Ontario) K1K 4X5

Monsieur Jean Johnson
Président
Fédération des communautés
francophones et acadienne
Place de la francophonie
450, rue Rideau, bureau 300
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

Objet : Appui au mouvement de mobilisation de la communauté franco-ontarienne à propos de ses droits culturels et linguistiques

Monsieur Jolin,
Monsieur Johnson,

Par la présente, le réseau Les Arts et la Ville souhaite manifester sans réserve son appui au mouvement de mobilisation de la communauté franco-ontarienne à propos de ses droits culturels et linguistiques, à la suite de l'abolition, par le gouvernement de l'Ontario, du Commissariat aux services en français¹ et de l'abandon du projet d'Université de l'Ontario français.

Cette décision survient à peine quelques semaines après les élections provinciales au Nouveau-Brunswick, au cours desquelles on a assisté à la remise en cause du bilinguisme. Le réseau Les Arts et la Ville avait alors appuyé la position des organisations de la société civile et des gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick en faveur de la protection du bilinguisme et de la vitalité des communautés francophones et acadiennes.

Ainsi, nous souhaitons réaffirmer que le bilinguisme, au Canada, constitue une condition fondamentale du dialogue et de la paix sociale entre les communautés francophones et anglophones. Plus encore, nous souhaitons affirmer l'importance singulière de la fraternité francophone canadienne, qui ne représente pas un groupe linguistique parmi d'autres, mais plutôt le cœur battant de la spécificité culturelle canadienne. Les francophones de partout au Canada, Ontario compris, ont contribué à façonner les grandes institutions sociales, politiques et juridiques canadiennes.

¹ Entre le moment où cette lettre a été écrite et celui de sa publication, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'un poste de commissaire aux services en français serait créé au sein du Bureau de l'Ombudsman. Cependant, le commissaire ne retrouvera pas son indépendance. Ceci constitue un recul important et il y a lieu de continuer de s'inquiéter.

De plus, la diversité des expressions linguistiques, artistiques et culturelles constitue un droit humain dont aucun gouvernement ne peut s'aliéner sans causer d'importants préjudices aux communautés concernées et à l'avancement des valeurs humanistes promues par les grandes instances internationales comme l'UNESCO et Cités et gouvernements locaux unis. Ainsi, il est essentiel que cette responsabilité gouvernementale se traduise dans des institutions fortes ayant la capacité d'agir pour la préservation et la promotion de la vitalité culturelle et linguistique de la communauté franco-ontarienne. En ce sens, il nous semble essentiel d'assurer l'avenir et l'indépendance du Commissariat aux services en français ainsi que la réalisation du projet d'Université de l'Ontario français. Ces institutions sont trop importantes ; leur sort concerne tous les francophones du pays, qu'ils soient de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick ou de toute autre province canadienne.

Rappelons que le réseau Les Arts et la Ville outille les communautés du Québec et des francophonies acadienne et canadienne afin qu'elles utilisent pleinement le potentiel de la culture pour développer durablement leurs milieux de vie et renforcer le tissu social. Pour le Réseau, la culture est l'essence même de la vie en société. Elle permet à une collectivité d'exprimer pleinement son identité, et aux citoyens de développer leur fierté et leur sentiment d'appartenance envers celle-ci. Elle favorise le mieux-être des citoyens. Ainsi, agir par le moyen de la culture, c'est mener une action structurante pour nos collectivités ; c'est permettre à celles-ci d'être, de devenir et de durer.

Créé en 1987, le réseau Les Arts et la Ville compte près de 500 membres du monde municipal et 150 membres du monde de la culture et ses alliés. Il rassemble ainsi des milliers d'élus et de fonctionnaires municipaux, d'artistes et de travailleurs culturels œuvrant à la création de communautés vibrantes. Au fil des ans, le Réseau a su tisser des relations de fraternité et de collaboration avec l'Association française des municipalités de l'Ontario et la Fédération culturelle canadienne-française, notamment.

Nous vous prions de croire, Messieurs Jolin et Johnson, à l'expression de notre grande solidarité.



Josée Laurence
Coprésidente Monde de la culture
Directrice, Diffusion et conservation,
Monastère des Augustines



Jérémie Ernould
Coprésident Monde municipal
Conseiller municipal
Ville de Québec

Copie conforme : M. René Beaulne, directeur général par intérim, AFMO
M. Martin Théberge, président, FCCF